



# TCS Assurance Vélo

La protection complète du Club de la mobilité n° 1.

## Quelles prestations vous offre la nouvelle assurance vélo du TCS ?

- ✔ **Frais de réparation remboursés**  
Protection casco dans toute l'Europe : après un accident, nous prenons en charge les frais de réparation\* de votre vélo.
- ✔ **Sans franchise**  
En faisant réparer votre vélo classique ou électrique chez un partenaire TCS vélo, vous ne payez pas de franchise.  
Sinon, une franchise fixe de CHF 100.– s'applique.
- ✔ **Assistance dépannage 24 h/24**  
Notre réseau dense de patrouilleurs dans toute la Suisse veille à la poursuite de votre voyage à vélo classique ou électrique. Le temps d'attente moyen est de seulement 35 minutes.
- ✔ **Protection contre le vol dans toute l'Europe**  
En cas de vol, vous recevez jusqu'à 100 %\* du prix de votre vélo classique ou électrique neuf.
- ✔ **Transport gratuit dans toute la Suisse et poursuite de votre voyage garanti**  
Si un défaut ne peut être réparé sur place, nous organisons le transport de votre vélo classique ou électrique. De plus, nous veillons à ce que vous arriviez à votre destination en patrouille, en taxi ou en transport public.
- ✔ **Remboursement des frais de location**  
Si vous avez besoin d'un vélo de remplacement suite à un accident ou à un vol, nous prenons en charge les frais de location.
- ✔ **Remplacement de l'équipement**  
Parce qu'en cas de chute, non seulement votre vélo peut être endommagé, nous vous remboursons également votre équipement endommagé tel que le casque, les vêtements, les lunettes de sport, etc.\*\*
- ✔ **Couverture pour tous les vélos classiques et électriques appartenant à la famille**  
Pour les membres du TCS, une seule couverture est suffisante pour toute la famille. Elle bénéficie d'une couverture complète pour tous les vélos en propriété personnelle.

Les non-membres bénéficient des services sur un vélo spécifique.

\* Jusqu'à la somme d'assurance maximale par sinistre en fonction de l'âge du vélo classique ou électrique. Pour connaître les composantes individuelles, les restrictions et les exclusions de prestations, veuillez consulter les Conditions générales d'assurance de TCS Assurance Vélo sur [tcs.ch/velo](https://tcs.ch/velo).

\*\* Au maximum 10 % de la somme d'assurance maximale par sinistre.



## Que coûte la nouvelle assurance vélo du TCS ?

Montant de l'assurance	Non-membres	Membres du TCS
CHF 2'000	CHF 69.-	CHF 57.-
CHF 5'000	CHF 129.-	CHF 117.-
CHF 9'000	CHF 299.-	CHF 287.-

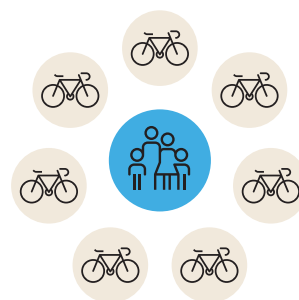
## Qui et quoi est assuré ?

### Non-membres



Couverture sur **un vélo enregistré** (vélo classique ou électrique) pour toutes les conducteurs

### Membres du TCS



Couverture pour **toutes les personnes vivant dans le même ménage** sur **tous les vélos** (vélos classiques ou électriques) **appartenant à ces personnes**

Contactez-nous dès aujourd'hui



En ligne sur  
[tcs.ch/velo](https://tcs.ch/velo)



Par e-mail  
[vertrieb@tcs.ch](mailto:vertrieb@tcs.ch)



Personnellement à l'un de nos points de contact  
[tcs.ch/points-contact](https://tcs.ch/points-contact)